



PRIX VARENNE DES JOURNALISTES de la RADIO

• CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Ce concours s'adresse à l'ensemble des journalistes professionnels, titulaires d'une carte professionnelle ou en cours de validation, salariés, pigistes, dans une des radios françaises, ainsi qu'aux jeunes journalistes titulaires de la carte de presse depuis moins de 3 ans et âgés de 30 ans maximum.

- Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne.
<https://www.fondationvarenne.fr>

Le dossier de candidature est constitué :

- d'un seul reportage diffusé entre **le 2 septembre 2024** et le **1^{er} septembre 2025**,
diffusé sur une radio française dont la durée est comprise entre 1 minute et 4 minutes,
- de la carte professionnelle (recto/verso)

et doit être adressé avant **le 14 septembre 2025 minuit**

• LE REPORTAGE

- **Le reportage anonyme en fichier mp3 (uniquement) n'excèdera pas 4 minutes.**
- Le lancement du reportage **anonyme** accompagnera le reportage en fichier word ou pdf.

ATTENTION :

L'anonymat, que ce soit pour le nom du journaliste ou de la radio, doit être strictement respecté sous peine d'annulation.

- Les lauréats du **PRIX VARENNE 2024** ne sont pas autorisés à participer à cette nouvelle édition.

• DOTATION

La dotation d'une valeur de 8000 € sera attribuée sous la forme de deux prix :

- **GRAND PRIX VARENNE 2025 : 5 000 €**
- **PRIX JEUNE JOURNALISTE** titulaire de la carte de presse depuis moins de 3 ans et âgé de 30 ans maximum : **3 000 €**.

INFORMATION/CONTACT :

Karine POUMEROL - TÉL. 04 44 05 04 38 – karine.poumerol@fondationvarenne.com